



SOUS-PREFECTURE ALTKIRCH  
REÇU LE

26 FEV. 2020

ALA SOUS-PREFECTURE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE L'EPAGE LARGUE**

Membres élus : 7  
Membres en fonction : 7  
Membres présents et représentés : 5  
Absents excusés : 2  
Procuration : 2

Le mercredi 19 février 2020 à 19 heures 30, le Bureau de l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux s'est réuni à la mairie de Manspach, suite à la convocation de Monsieur le Président en date du 14 février 2020.

Sous la présidence de : M. Daniel DIETMANN, Président

Sont présents : M. Denis NASS, Assesseur Non GEMAPI

M. Dominique RULOFS, Assesseur GEMAPI

Sont excusés : M. Joseph BERBETT, Vice-Président Non GEMAPI, représenté par M. Daniel DIETMANN

M. Bertrand IVAIN, Vice-Président GEMAPI, représenté par M. Dominique RULOFS

Mme Danielle BUHLER, Assesseur non GEMAPI,

M. Vincent GASSMANN, Assesseur GEMAPI

Le Président constate que le quorum est atteint.

**Délibération B/01/2020**

**Prorogation de la ligne de trésorerie**

Entendu les explications de M. le Président sur la nécessité de renouveler la ligne de trésorerie à hauteur de 100 000 €,

Après examen de propositions d'organismes financiers,

Le Bureau DECIDE, à l'unanimité,

- De retenir l'offre de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, dont les conditions sont les suivantes :

Durée : 1 an

Taux : Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 0,80 point

Intérêts : calculés prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact/360 jours. Ils sont arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil.

Commission : commission d'engagement de 150 € payable à la signature du contrat.

- Autorise M. le Président à signer les pièces s'y rapportant.

Suivent les signatures au Registre

Rendu exécutoire le 26.02.2020

Pour extrait certifié conforme  
Manspach, le 20 février 2020

Le Président,  
Daniel DIETMANN

